



ÉTATS FINANCIERS
AU 31.12.2020

BILAN ACTIF

Notes	BILAN - ACTIF (en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
1	2-Actifs Incorporels	8 610	9 403
	2- Actifs incorporels	8 610	9 403
1;2;3;4	3-Placements	35 448 831	35 983 384
	3A-Terrains et constructions	898 030	896 081
	3B-Autres placements dans des entreprises liées et dans des entreprises dans lesquelles existe un lien de participation	996 847	899 981
	3C-Autres placements	33 553 954	34 187 322
4	4-Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	15 335 077	13 380 461
	4-Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	15 335 077	13 380 461
11	5-Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	18 259	16 620
	5B-Provisions d'assurance-vie	43	42
	5C-Provisions pour sinistres (Vie)	2 525	2 477
	5D-Provisions pour sinistres (Non Vie)	9 027	7 915
	5G-Provisions d'égalisation	2 044	2 713
	5I-Autres provisions techniques (Non Vie)	4 619	3 472
6;3	6-Créances	141 305	134 874
	6A-Créances nées d'opérations d'assurances directes	48 679	39 336
	6AB-Autres créances nées d'opérations d'assurances directes	48 679	39 336
	6C-Autres créances	92 626	95 538
	6CA-Personnel	6	6
	6CB-Etat, organismes sociaux, collectivités publiques	11 880	17 376
	6CC-Débiteurs divers	80 740	78 156
	7-Autres Actifs	32 164	48 560
	7A-Actifs corporels d'exploitation	331	289
	7B-Comptes courants et caisse	31 833	48 271
5;7	8-Comptes de Régularisation - Actif	681 785	775 670
	8A-Intérêts et loyers acquis non échus	307 565	338 209
	8C-Autres comptes de régularisation	374 219	437 459
	TOTAL DE L'ACTIF	51 666 030	50 348 972

BILAN PASSIF

Notes	BILAN - PASSIF (en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
9	1-Capitaux propres	1 965 797	1 816 768
	1A-Capital social	1 111 000	1 045 000
	1B-Primes liées au capital	268 732	232 564
	1D-Autres réserves	73 082	95 320
	1E-Report à nouveau	340 053	271 127
	1F-Résultat de l'exercice	172 931	172 757
3;10	2-Passifs subordonnés	600 000	600 000
	2-Passifs subordonnés	600 000	600 000
11	3-Provisions techniques brutes	32 539 241	32 764 338
	3B-Provisions d'assurance-vie	30 883 173	31 312 474
	3C-Provisions pour sinistres (Vie)	289 185	259 258
	3D-Provisions pour sinistres (Non Vie)	68 520	68 055
	3E-Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (Vie)	1 198 530	1 031 086
	3G-Provisions pour égalisation	37 236	59 610
	3H-Autres provisions techniques (Vie)	63	200
	3I-Autres provisions techniques (Non Vie)	62 535	33 655
	4-Provisions techniques des contrats en unités de compte	15 335 077	13 380 461
	4-Provisions techniques des contrats en unités de compte	15 335 077	13 380 461
12	5-Provisions	5 688	5 101
	5-Provisions	5 688	5 101
13	6-Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagement technique	8 250	8 364
	6-Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagement technique	8 250	8 364
14;3	7-Autres dettes	828 865	1 422 809
	7A-Dettes nées d'opérations d'assurances directes	176 074	167 541
	7B-Dettes nées d'opérations de réassurances	7 709	6 076
	7D-Dettes auprès des établissements de crédit	12 476	7 256
	7E-Autres dettes	632 606	1 241 936
	7EB-Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	488 343	1 044 853
	7EC-Personnel	7 211	6 908
	7ED-Etat, organismes sociaux, collectivités publiques	16 529	21 357
	7EE-Créanciers divers	120 522	168 818
15;5	8-Comptes de régularisation passif	383 112	351 132
	8-Comptes de régularisation passif	383 112	351 132
	TOTAL DU PASSIF	51 666 030	50 348 972

HORS BILAN

Notes	Hors Bilan (en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
	1 - Engagements reçus	3 716 848	3 716 987
3;15	1B - Autres engagements reçus	3 716 848	3 716 987
	2 - Engagements donnés	1 645 053	1 381 100
3	2C - Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	1 645 053	1 381 100
13	3 - Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires	7 487	2 473

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

Notes	Compte Technique de L'Assurance non vie (en milliers d'euros)	31/12/2020			31/12/2019
		OPERATIONS BRUTES	CESSIONS & RETRO-CESSIONS	OPERATIONS NETTES	OPERATIONS NETTES
	1-Primes acquises	70 465	-11 169	59 297	59 673
	1A-Primes	70 465	-11 169	59 297	59 673
	2-Produits placements alloués	3 425		3 425	3 683
	2-Produits placements alloués	3 425		3 425	3 683
	3-Autres produits techniques	756		756	495
	3-Autres produits techniques	756		756	495
16	4-Charges des sinistres	-36 006	3 278	-32 727	-18 328
	4A-Prestations et frais payés	-35 541	2 166	-33 374	-31 797
	4B-Charges de provisions pour sinistres	-465	1 112	647	13 469
16;17; 18	5-Charges des autres provisions techniques	-28 879	1 147	-27 732	-11 843
	5-Charges des autres provisions techniques	-28 879	1 147	-27 732	-11 843
22;23 24;25	7-Frais acquisition et administration	-32 792	1 198	-31 594	-32 003
	7A-Frais acquisition	-25 155		-25 155	-25 512
	7B-Frais adminis autres charges	-7 637		-7 637	-7 321
	7C-Commissions reçues des réassureurs		1 198	1 198	830
	8-Autres charges techniques	-1 966		-1 966	-1 665
	8-Autres charges techniques	-1 966		-1 966	-1 665
	9-Variation de la provision pour égalisation	589	-955	-366	2 935
	9-Variation de la provision pour égalisation	589	-955	-366	2 935
	RÉSULTAT TECHNIQUE DES OPERATIONS NON VIE	-24 408	-6 501	-30 908	2 946

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE-VIE

Notes	Compte Technique de L'Assurance vie (en milliers d'euros)	31/12/2020			31/12/2019
		OPERATIONS BRUTES	CESSIONS & RETRO- CESSIONS	OPERATIONS NETTES	OPERATIONS NETTES
	1-Primes	4 153 080	-19 679	4 133 402	5 049 427
	1-Primes	4 153 080	-19 679	4 133 402	5 049 427
19	2-Produits des placements	1 206 906		1 206 906	1 228 285
	2A-Revenus des placements Vie	964 887		964 887	1 022 254
	2B-Autres Produits des placements Vie	135 385		135 385	159 145
	2C-Profits provenant de la réalisation des placements	106 634		106 634	46 886
	3-Ajustements ACAV (plus-values)	2 324 397		2 324 397	6 110 407
	3-Ajustements ACAV (plus-values)	2 324 397		2 324 397	6 110 407
	4-Autres produits techniques	6 049		6 049	12 032
	4-Autres produits techniques	6 049		6 049	12 032
17	5-Charges de sinistres	-2 884 945	5 338	-2 879 606	-2 703 152
	5A-Prestations et frais payés	-2 855 017	5 291	-2 849 726	-2 705 720
	5B-Charges des provisions pour sinistres	-29 927	48	-29 879	2 569
	6-Charges de provisions d'assurance-vie et autres provisions techniques	-1 212 729	287	-1 212 441	-3 721 125
	6A-Provisions d'assurance-vie	719 965	1	719 966	-1 190 206
	6B-Provisions sur contrats en unités de compte	-1 954 616		-1 954 616	-2 538 907
	6C-Autres provisions techniques	21 922	286	22 208	7 987
	7-Participation aux résultats	-505 337		-505 337	-578 814
	7-Participation aux résultats	-505 337		-505 337	-578 814
22;23 24;25	8-Frais d'acquisition et administration	-300 944	2 824	-298 120	-294 481
	8A-Frais acquisition	-112 399		-112 399	-116 684
	8B-Frais administration	-188 545		-188 545	-179 871
	8C-Commissions reçues des réassureurs		2 824	2 824	2 074
19	9-Charges des placements	-366 227		-366 227	-311 497
	9A-Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	-128 398		-128 398	-137 116
	9B-Autres charges de placements	-125 493		-125 493	-117 492
	9C-Pertes provenant de la réalisation de placements	-112 336		-112 336	-56 888
	10-Ajustements ACAV (moins-values)	-2 129 772		-2 129 772	-4 538 267
	10-Ajustements ACAV (moins-values)	-2 129 772		-2 129 772	-4 538 267
	11-Autres charges techniques	-34 753		-34 753	-34 690
	11-Autres charges techniques	-34 753		-34 753	-34 690
	RESULTAT TECHNIQUE DES OPERATIONS VIE	255 725	-11 228	244 497	218 125

COMPTE NON TECHNIQUE

Notes	COMPTE NON TECHNIQUE (en milliers d'euros)	OPERATIONS NETTES 31/12/2020	OPERATIONS NETTES 31/12/2019
	1-Résultat Technique des Opérations Non Vie	-30 908	2 946
	2-Résultat Technique des Opérations Vie	244 497	218 125
19;26	3-Produits des placements	48 819	46 692
	3A-Revenus des placements	39 030	38 861
	3B-Autres produits des placements	5 476	6 050
	3C-Profits provenant de la réalisation des placements	4 313	1 782
19;26	5-Charges des placements	-14 814	-11 841
	5A-Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	-5 194	-5 212
	5B-Autres charges des placements	-5 075	-4 465
	5C-Pertes provenant de la réalisation de placements	-4 544	-2 163
26	6-Produits des placements alloués compte Non Vie	-3 425	-3 683
	6-Produits des placements alloués compte Non Vie	-3 425	-3 683
26	7-Autres Produits Non Techniques	2 113	4 511
	7-Autres Produits Non Techniques	2 113	4 511
26	8-Autres Charges Non Techniques	-11 243	-3 421
	8-Autres Charges Non Techniques	-11 243	-3 421
26	9-Résultat exceptionnel Non Technique	-4 790	324
	9A-Produits exceptionnels	357	324
	9A-Charges exceptionnelles	-5 147	0
	10-Participation des salariés	-3 063	-2 924
	10-Participation des salariés	-3 063	-2 924
27	11-Impôts sur les bénéfices	-54 256	-77 974
	11-Impôts sur les bénéfices	-54 256	-77 974
	RESULTAT GLOBAL	172 931	172 757

ANNEXE 2020

GENERALITES ET FAITS SIGNIFICATIFS	10
GENERALITES	10
FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	10
PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	11
ACTIFS INCORPORELS	11
PLACEMENTS	11
ACTIFS D'EXPLOITATION	13
COMPTES COURANTS	13
CAPITAUX PROPRES	13
PASSIFS SUBORDONNES	13
PROVISIONS TECHNIQUES	13
PROVISIONS	14
INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME OU CONDITIONNELS ET AUTRES ENGAGEMENTS	14
COMPTE DE RESULTAT	14
PLAN D'EPARGNE RETRAITE POPULAIRE	15
INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN, DU HORS BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)	16
1 • ACTIFS IMMOBILISES	16
2 • CARACTERISTIQUES DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	17
3 • SOLDES AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET CELLES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION	18
4 • ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS	19
5 • PRIMES ET DECOTES	20
6 • CREANCES	20
7 • COMPTES DE REGULARISATION	21
8 • OPERATIONS EN DEVISES	21
9 • VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	22
10 • PASSIFS SUBORDONNES	23
11 • PROVISIONS TECHNIQUES	23
12 • PROVISIONS	24
13 • ENGAGEMENTS DE REASSURANCE	24
14 • DETTES	25
15 • INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME	25
16 • LIQUIDATION DES PROVISIONS NON VIE DE SINISTRES ANTERIEURS	25
17 • PRESTATIONS	25
18 • ETAT DES REGLEMENTS CUMULES ET DES PROVISIONS NON VIE	26
19 • RESULTAT FINANCIER ET TRANSFERT	26
20 • VARIATIONS DES PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE VIE	27
21 • PARTICIPATIONS AUX BENEFICES	27
22 • VENTILATION DES CHARGES PAR NATURE ET PAR DESTINATION	28
23 • VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL	29
24 • EFFECTIFS MOYENS	29
25 • ORGANES DE DIRECTION, D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE	29
26 • RESULTAT NON TECHNIQUE ET RESULTAT EXCEPTIONNEL	30
27 • CHARGE FISCALE DIFFEREE	30
28 • EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	30
APPROCHE ANALYTIQUE DU RESULTAT	31

GENERALITES ET FAITS SIGNIFICATIFS

GENERALITES

Les comptes sont établis conformément aux principes généraux précisés aux articles L 123-12 à L 123-22 du code de commerce, en prenant en compte les dispositions particulières contenues dans le code des assurances et dans le règlement N°2015-11 du 26 novembre 2015 de l'Autorité des Normes Comptables (corrigé par le règlement 2016-12 du 12 décembre 2016).

Il est fait, de manière générale, application des principes comptables fondamentaux :

- Principe de continuité d'exploitation,
- Principe de permanence des méthodes,
- Principe de prudence,
- Principe de non compensation,
- Principe de séparation des exercices.

Au-delà des informations obligatoires, résultant de l'application des textes réglementaires, sont indiquées toutes les informations jugées d'importance significative.

Les informations chiffrées sont exprimées en milliers d'euros (K€).

Consolidation :

Suravenir est consolidée par intégration globale par le Crédit Mutuel Arkéa, dont le siège se situe 1 rue Louis Lichou 29480 Le Relecq-Kerhuon - Brest, lui-même intégré dans les comptes consolidés du groupe Crédit Mutuel.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Crise sanitaire liée à la Covid 19

Conformément aux recommandations et observations émises par l'ANC le 24 juillet 2020 relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement Covid-19 dans les comptes et situations établis à compter du 1er janvier 2020, les comptes de Suravenir sont établis selon la méthode ciblée.

La méthode consiste à présenter les principaux impacts jugés pertinents de l'événement Covid-19 sur le compte de résultat et le bilan de la société dans l'annexe.

Durant la crise sanitaire liées à la Covid 19 Suravenir a mis en place toutes les mesures permettant de maintenir les activités essentielles telles que définies par la réglementation. Les plans d'urgence et de poursuite de l'activité ont été déclenchés et déployés de manière opérationnelle. Les services aux distributeurs et clients ont été maintenus tout en protégeant leur santé et celles de leurs salariés. Cette crise n'a pas remis en cause la continuité d'exploitation et la solvabilité de Suravenir.

Les conséquences de cette crise sur les comptes de Suravenir au 31/12/2020 sont restées limités. L'impact le plus important sur le résultat net de Suravenir correspond à la contribution au fonds de solidarité Covid 19 comptabilisée en charges exceptionnelles pour 5147 K€. De façon accessoire, la crise a eu pour effet une baisse des frais de déplacements, de missions et représentations. Il n'est pas possible pour les autres impacts de distinguer ceux liés à la crise sanitaire et ceux liés aux autres facteurs.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée comprise entre 1 et 5 ans selon le type de logiciel. La méthode appliquée en matière de comptabilisation des logiciels créés en interne est la suivante : les dépenses de logiciels ne répondant pas aux conditions d'activation (notamment les dépenses d'étude préalable et d'analyse fonctionnelle) sont comptabilisées en charges ; les dépenses de logiciels survenues après le début

du processus de production (analyse détaillée, développement, recettes, documentation) sont immobilisées.

Le fonds de commerce (portefeuille client acquis fin 2015 auprès de la société ACMN Vie) fait l'objet d'un amortissement se basant sur les avantages économiques futurs.

PLACEMENTS

Placements immobiliers

Les placements immobiliers comprennent les terrains et les bâtiments dont SURAVENIR est directement propriétaire, ainsi que les parts et actions détenues dans des sociétés immobilières et les comptes courants de SURAVENIR avec ces sociétés.

Ils sont inscrits à leur prix d'acquisition ou de revient.

Les immobilisations sont comptabilisées conformément aux règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06, par composant, à chacun étant associée une durée d'amortissement. Les immobilisations sont amorties de façon linéaire. Les composants et durées appliqués pour les immobilisations sont précisés ci-après :

• Terrain	Non amorti
• Gros œuvre immeubles de placement	50 ans
• Gros œuvre immeubles d'exploitation	25 ans
• Clos et couvert	25 ans
• Lots techniques	20 ans
• Agencements	10 ans

Autres placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation

Sont considérées comme « entreprises liées » les entreprises incluses par intégration globale dans l'ensemble consolidé auquel appartient la société.

Sont considérées comme « entreprises avec lesquelles existe un lien de participation », les entreprises autres que les entreprises liées dans lesquelles la société détient directement ou indirectement au moins 10% du capital ainsi que celles dont les titres représentent un intérêt stratégique.

Lorsque le pourcentage de détention est inférieur à 10 %, et que la détention prévue l'est de manière durable et utile, permettant d'exercer une certaine influence, les soldes correspondants sont également compris dans les informations ci-dessus fournies.

Autres placements

► Les valeurs mobilières amortissables relevant de l'article R 343-9 du code des assurances sont enregistrées au bilan à leur prix d'acquisition hors intérêts courus.

Les sorties liées aux cessions sont effectuées selon les règles du premier entré premier sorti (ou FIFO).

L'écart entre la valeur de remboursement des titres et leur prix d'acquisition (hors coupons courus achetés) fait l'objet d'un étalement sur la durée résiduelle des titres. Cette règle est appliquée quel que soit le sens de l'écart (positif ou négatif). Le calcul est effectué de façon actuarielle sur les titres à taux fixe et à taux variable.

Les moins-values latentes qui pourraient être constatées entre leur prix d'acquisition et leur valeur de réalisation ou leur valeur de remboursement à la clôture de l'exercice ne font donc pas l'objet de provision.

Toutefois, s'il existe un risque avéré de contrepartie résultant d'un événement survenu après l'acquisition, une dépréciation est constatée, égale à la différence entre la valeur comptable du placement et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés au taux de rendement actuariel d'origine.

► Conformément à l'article R 343-10 du code des assurances, les placements autres que ceux relevant du R 343-9 sont enregistrés au coût d'acquisition.

Les sorties sont effectuées au prix de revient selon les règles

découlant du premier entré premier sorti (ou FIFO).

- Une provision pour dépréciation à caractère durable (PDD) est constituée lorsque les conditions ci-dessous sont remplies.

Champ des instruments de capitaux analysés

Les lignes de titres analysées sont celles retenues par la procédure du «filtre» c'est-à-dire les lignes présentant une moins-value latente supérieure à 20% de la valeur brute, de façon continue sur les six derniers mois. Ce taux peut être porté à 30% en cas de volatilité accrue. Pour l'arrêté des comptes à fin 2020, le seuil de présomption retenu par Suravenir est 20% comme en 2019.

Modalités de calcul de la PDD

L'appréciation de la PDD est réalisée séparément pour chaque ligne de titre.

- Un horizon de conservation est déterminé en fonction des caractéristiques du passif couvert et des objectifs de gestion de l'entreprise ; il est déterminé par une date et non une durée. Après analyse, la société décide si elle s'engage à ne pas céder la ligne de titre avant cet horizon.
 - Un taux de capitalisation est déterminé en fonction de la courbe des taux sans risques et d'une prime de risque liée aux caractéristiques de l'action étudiée. Les taux n'ont pas été fixés pour les exercices 2019 et 2020 en l'absence d'engagements de conservation.
 - La valeur recouvrable est définie comme la valeur de bourse au 31 décembre de l'exercice, capitalisée à l'horizon de conservation. Si la société ne prend pas l'engagement de conservation, la valeur recouvrable est égale à la valeur de bourse au 31 décembre de l'exercice clos.
 - Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur d'acquisition de la ligne, une provision pour dépréciation durable est constituée pour la différence de ces deux montants.
- Selon l'article 123-7 du règlement de l'ANC n° 2015-11, dans le cas des valeurs amortissables relevant de l'article R 343-10, l'écart entre la valeur de remboursement des valeurs et leur prix d'acquisition fait l'objet, le cas échéant, d'un étalement sur la durée résiduelle, similaire à celui des actifs relevant de l'article R 343-9.

Pour ces valeurs, les dépréciations à caractère durable s'analysent au regard du seul risque de crédit si l'entreprise a l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur maturité.

Valeur de réalisation des placements

La valeur de réalisation des actifs, figurant dans l'annexe 4-Etat récapitulatif des placements, est évaluée comme suit :

- ▶ Les valeurs mobilières cotées sont retenues :
 - pour le dernier cours publié au jour de l'inventaire ou, pour les produits structurés, fourni par le structureur ; dans ce dernier cas, les valorisations sont basées sur des modèles mathématiques utilisant des paramètres de marché et font l'objet d'une double valorisation indépendante lorsque cela est possible ;
 - ou pour leur valeur de recouvrement telle que définie ci-dessus.

▶ Les parts de FCP et les actions de SICAV sont évaluées en fonction du dernier prix de rachat publié le jour de l'inventaire.

▶ Les titres non cotés sont valorisés pour leur valeur d'utilité ; celle-ci tient compte en particulier des critères suivants : valeur de rendement, valeur de marché, situation nette...

▶ Les prêts sont retenus pour leur valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché et en fonction de leur utilité pour l'entreprise. En l'absence de risque de crédit avéré, les prêts sont valorisés au montant du capital restant dû, leur détention jusqu'à échéance étant prévue.

▶ La valeur de réalisation des immeubles et des parts de sociétés immobilières non cotées est déterminée sur la base d'une expertise quinquennale réalisée par un expert accepté par l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution. Entre deux expertises, la valeur fait l'objet d'une actualisation selon l'évolution générale du marché. Les organismes de placement collectif immobilier et les sociétés immobilières non cotées sont valorisés avec la dernière valeur liquidative déterminée par les sociétés de gestion. Les sociétés foncières cotées sont valorisées au dernier cours de clôture connu ou, lorsque la liquidité des titres est insuffisante, sur la base de l'actif net réévalué.

Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte

Les placements affectés en représentation des contrats en unités de compte sont évalués à leur valeur réelle à la clôture de l'exercice de telle sorte que leur valeur globale corresponde au montant des engagements envers les assurés à cette même date.

L'ajustement de ces placements est enregistré aux rubriques 3 et 10 du résultat technique Vie (comptes d'ajustement ACAV).

Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition sont intégrés au prix d'acquisition des immobilisations corporelles. Les frais d'acquisition des immobilisations financières sont intégrés au prix d'acquisition des titres s'ils sont significatifs ; ils sont constatés en charge l'année de leur survenance dans le cas inverse.

Opérations en devises

Conformément au code des assurances et à l'article 244-3 du règlement ANC 2015-11, ses opérations en devises n'étant pas significatives, SURAVENIR tient ses documents comptables uniquement en euros.

Les opérations en devises gérées par SURAVENIR relèvent de la catégorie des positions de change opérationnelles.

Elles sont inscrites au bilan pour leur contre-valeur en euros. A la clôture de l'exercice, les actifs en devises sont réévalués au cours de change de fin d'exercice. Les différences de conversion sont constatées en résultat de change.

ACTIFS D'EXPLOITATION

Les matériels sont inscrits à leur coût de revient ou à leur prix d'acquisition. Ils sont amortis de façon linéaire, sur les durées suivantes :

- matériels informatiques 5 ans
- autres mobiliers et matériels 10 ans

COMPTES COURANTS

Les soldes des comptes courants sont agrégés en fonction des conventions de fusion de comptes bancaires et inscrits à l'actif ou au passif en fonction de la position nette.

CAPITAUX PROPRES

La réserve de capitalisation est alimentée par les plus-values réalisées sur les cessions d'obligations et reprise symétriquement en cas de réalisation de moins-values sur ce type d'actifs.

Les dotations et reprises depuis le 1er janvier 2010 ne sont plus intégrées dans le résultat imposable. En parallèle, le code des assurances prévoit depuis l'exercice 2010 la comptabilisation en résultat non technique d'une dotation ou d'une reprise correspondant à la charge ou au produit d'impôt théorique lié à la non prise en compte des mouvements de la réserve de capitalisation dans le résultat imposable.

PASSIFS SUBORDONNES

Ces dettes sont enregistrées pour les sommes perçues à la date de souscription des titres. Les intérêts courus sont provisionnés à la clôture.

PROVISIONS TECHNIQUES

Les provisions sont déterminées brutes de réassurance, la part des réassureurs figurant à l'actif.

Les provisions mathématiques représentent l'engagement de la compagnie à l'égard des assurés.

Pour l'activité Vie et Capitalisation, les provisions mathématiques :

- des contrats exprimés en euros sont capitalisées au taux technique majoré des participations aux bénéfices attribuées,
- des contrats exprimés en unités de compte sont évaluées sur la base des actifs servant de supports à ces contrats.
- de rentes sont calculées à partir des tables TGH05 / TGF05

et du taux technique retenu à la conversion sur le périmètre des contrats Epargne Retraite Entreprise, à partir de la table TGF05 et du taux technique retenu à la conversion pour les autres contrats.

Les provisions mathématiques des garanties plancher des contrats en unités de compte sont égales à la différence des valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et par les assurés. L'engagement pris par l'assureur est calculé selon le maximum entre la « méthode des puts » et la méthode déterministe. L'engagement pris par les assurés est calculé à partir des frais de gestion prélevés au titre de ces garanties.

La provision pour sinistres à payer est destinée à couvrir le coût du paiement des sinistres dont le règlement n'est pas terminé au 31 décembre et des sinistres qui ne sont pas connus à cette date. Les calculs sont réalisés contrat par contrat ou selon des méthodes statistiques.

La provision pour participation aux bénéficiaires représente les rendements financiers obtenus par SURAVENIR pour le compte des assurés, mais non encore attribués. La dotation de l'exercice au titre de la participation aux bénéficiaires est au moins égale au minimum contractuel. L'attribution à chacun des contrats est effectuée dans un délai maximum de 8 ans.

La provision globale de gestion est dotée lorsque les charges de gestion future des contrats ne sont pas couvertes par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur les produits financiers prévus. Ces charges sont calculées d'après les coûts de gestion des contrats évalués en fonction de la moyenne des données réelles des 3 derniers exercices.

Une provision pour aléas financiers est dotée si, lors de l'inventaire, le taux de rendement réel des actifs abattu de 20% est inférieur au quotient du montant total des intérêts techniques majorés des participations minimales garanties des contrats, par le montant moyen des provisions mathématiques constituées.

Pour l'activité Prévoyance (et notamment assurance des emprunteurs), **les provisions pour sinistres à payer** au titre de l'incapacité de travail sont calculées sur la base d'une table d'expérience pour le maintien en incapacité certifiée par un actuaire indépendant, de la table de passage (abattue de 50%) et de la table de maintien en invalidité prévues à l'arrêté du 24 décembre 2010 (tables B.C.A.C) et d'un taux d'actualisation égal à 0,06 %. Les provisions mathématiques liées au risque décès sont calculées, tête par tête, à partir d'une table d'expérience calibrée par âge et par sexe, certifiée par un actuaire indépendant, et d'un taux technique égal à 0 %.

La provision pour risques croissants est constituée pour les opérations d'assurance contre les risques d'incapacité de travail. Elle est égale à la différence des valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et par les assurés. Elle est calculée à partir d'une table d'expérience pour le maintien en incapacité certifiée par un actuaire indépendant, de la table de passage (abattue de 50%) et de la table de maintien en invalidité prévues à l'arrêté du 24 décembre 2010 (tables B.C.A.C), d'une table d'incidence et d'un taux d'actualisation égal à 0 %.

La provision pour égalisation est destinée à faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre les risques de décès et de dommages corporels.

La provision pour risque d'exigibilité (PRE) est constituée lorsque les placements mentionnés à l'article R. 343-10, à l'exception des valeurs amortissables que l'entreprise a la capacité et l'intention de détenir jusqu'à leur maturité, se trouvent en situation de moins-value latente nette globale, c'est-à-dire quand la valeur nette comptable de ces placements est supérieure à la valeur globale de ces placements évaluée de la manière suivante :

- pour les valeurs mobilières cotées, la valeur retenue est le cours moyen calculé sur le dernier mois précédant le jour de l'inventaire ou, pour les produits structurés, la valorisation fournie par le structureur ;
- pour les parts de FCP et les actions de SICAV, la valeur retenue est la moyenne des prix de rachat publiés au cours du dernier mois précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier prix de rachat publié avant cette date ;
- pour les autres actifs, la valeur retenue est la valeur de réalisation telle que définie précédemment.

Il est également tenu compte des plus ou moins-values latentes des opérations sur instruments financiers à terme ayant comme sous-jacents les actifs mentionnés à l'article R343-10 du code des assurances.

La dotation annuelle à la PRE au titre de l'exercice serait égale, le cas échéant, au huitième du montant de la moins-value latente nette globale, sans que le montant total de la PRE au bilan excède le montant de la moins-value latente nette globale.

PROVISIONS

Les obligations de SURAVENIR pour lesquelles il est probable qu'une sortie de ressource sera nécessaire pour les régler, dont le montant ou l'échéance sont incertains mais dont l'estimation peut être déterminée de manière fiable, font l'objet de provisions. Ces provisions couvrent notamment les engagements sociaux et les litiges.

Les régimes de retraite sont des régimes à cotisations définies. Ils ne comportent aucun engagement de SURAVENIR sur le niveau de prestations fournies. Les cotisations versées constituent une charge de l'exercice.

Les indemnités de fin de carrière et les médailles du travail sont intégralement provisionnées au bilan. Les provisions sont évaluées en tenant compte d'hypothèses démographiques, de taux de rotation des effectifs, d'augmentation des salaires, de taux d'actualisation et d'inflation.

INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME OU CONDITIONNELS ET AUTRES ENGAGEMENTS

Les règles de comptabilisation des instruments financiers à terme sont définies dans le règlement CRC n°2002-09 modifié.

Les instruments financiers à terme sont comptabilisés en engagement, à la date de transaction, pour leur montant notionnel.

Les primes afférentes aux contrats d'option sont inscrites au bilan, en compte de régularisation actif ou passif selon le sens des contrats.

En ce qui concerne la comptabilisation des résultats, le traitement comptable dépend de la stratégie envisagée :

- stratégie d'investissement : les flux sont enregistrés au bilan dans un compte d'attente ;
- stratégie de rendement : les flux sont étalés en compte de résultat sur la durée de vie de la stratégie, selon le taux de rendement effectif ; ils peuvent être étalés de façon linéaire si les résultats issus de cet étalement simplifié ne diffèrent pas significativement par rapport à ceux résultant de l'utilisation du taux de rendement effectif.

COMPTE DE RESULTAT

Primes

L'ensemble des primes d'assurance directe concerne des opérations réalisées en France. Les montants enregistrés sont nets des annulations intervenues au cours de l'exercice.

Les transformations de contrats Fourgous, compte tenu de la continuité fiscale des contrats, se sont traduites par un virement de provisions mathématiques.

Commissions

Les commissions d'acquisition sont enregistrées au fur et à mesure de la comptabilisation des primes.

Réassurance

Toutes les opérations d'assurance (primes, sinistres) sont enregistrées brutes de cessions en réassurance. Les quotes-parts ou les excédents cédés sont déterminés pour chaque contrat collectif concerné et comptabilisés en conformité avec les différents traités.

Méthode de détermination du résultat analytique

Les primes et prestations sont réparties dans chacune des branches selon la nature des dispositions contenues dans chacun des contrats souscrits ou selon la garantie principale découlant des contrats. La répartition entre les différentes charges par destination ou par branche est établie à l'aide d'une comptabilité analytique et de clefs de répartition adaptées.

Règles d'imputation et de comptabilisation des charges

Les charges d'exploitation et de gestion sont comptabilisées dans des comptes par nature, au fur et à mesure de leur enregistrement.

A chaque arrêté, un déversement des comptes de charges par nature vers des comptes de charges par destination est effectué. Les charges sont réparties entre les différentes destinations prévues par la classification réglementaire :

- Frais de règlement des sinistres,
- Frais d'acquisition,
- Frais d'administration,

- Charges des placements,
- Autres charges techniques,
- Charges non techniques.

Le reclassement des charges directement affectables à une seule destination s'effectue individuellement et sans application de clés forfaitaires, sur la base des informations enregistrées lors de la comptabilisation de la pièce justificative.

Les charges non directement affectables, ou avec plusieurs destinations possibles, sont affectées aux destinations par application de clés de répartition fondées sur des critères quantitatifs, objectifs, appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges concernées.

Règles de comptabilisation et allocation des produits financiers

Les charges et produits financiers sur obligations, prêts, créances et dettes sont enregistrés en résultat à hauteur de la part courue, nets de crédits d'impôts.

Les dividendes sont pris en compte dès la prise de décision par l'assemblée générale de la société concernée.

Les charges de gestion sont déterminées à l'aide de la comptabilité analytique. Les charges et revenus comprennent les dotations aux amortissements et provisions sur portefeuille, ainsi que les reprises.

Pour la présentation du compte de résultat, il est appliqué aux produits et aux charges financières (hors ajustements ACAV) un coefficient égal au rapport entre les provisions techniques vie et les provisions techniques globales plus les capitaux propres. Les montants ainsi calculés sont enregistrés dans le compte technique vie.

Les montants résiduels sont comptabilisés en produits et charges des placements dans le compte non technique.

A ces montants est appliqué un coefficient égal aux provisions techniques non vie sur les capitaux propres plus les provisions techniques non vie. Le montant net obtenu est transféré du compte non technique pour être alloué au compte technique non vie.

Impôts

Aucun impôt différé n'est comptabilisé dans les comptes sociaux de Suravenir.

PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE POPULAIRE

SURAVENIR propose un plan d'épargne retraite populaire (PERP), contrat d'assurance relevant de l'article 108 de la loi n°2003-775 du 21/08/2003 portant sur la réforme des retraites. Ce PERP appartient à la catégorie d'opérations d'assurance des « contrats d'épargne convertie en rente ».

Toutes les provisions techniques directement liées à l'activité du plan font l'objet d'un cantonnement, notamment les provisions mathématiques, la provision pour participation aux bénéficiaires, la réserve de capitalisation, la provision pour risque d'exigibilité, la provision pour dépréciation durable.

En revanche, les opérations réalisées par l'assureur dans le cadre de la gestion du PERP ne font pas partie du canton : charges réelles d'acquisition et de gestion, provisions pour aléas financiers et de gestion, charge d'impôt non liées aux activités du PERP.

Le cantonnement conduit à isoler les actifs du plan de l'actif général. La règle du « premier entré – premier sorti » s'applique au niveau du canton. En cas de changement d'affectation d'actifs entre l'actif général de l'assureur et le PERP, une plus ou moins-value est constatée, égale à la différence entre la valeur de marché de l'actif et son prix de revient.

La mise en œuvre du cantonnement se traduit par la mise en place d'une comptabilité auxiliaire d'affectation. Un compte de résultat d'affectation, un bilan d'affectation, une annexe et un tableau des engagements reçus et donnés sont établis pour le PERP.

INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN, DU HORS BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)

1 • ACTIFS IMMOBILISES

	Valeur Brute				Amortissements et dépréciations (excluant les primes/décotes relatives aux valeurs immobilières amortissables réglementées)				Valeur nette N-1	Valeur nette N	
	Valeur Brute N-1	Variation : Augment.	Variation : Diminution et transfert	Paiements des échéances des titres amortis- sables	Valeur Brute N	Amortis- sements N-1	Dotation	Reprise			Amortis- sements N
Actifs incorporels											
Autres immobilisations incorporelles	26 389	819			27 208	16 985	1 612		18 598	9 403	8 610
Total actifs incorporels	26 389	819			27 208	16 986	1 612		18 598	9 403	8 610
Placements immobiliers											
Terrains et constructions	1 114 571	148 721	129 910		1 133 382	223 489	19 370	6 157	236 703	891 082	896 679
Terrains non construits	1 258				1 258					1 258	1 258
Immeubles bâtis hors immeubles d'exploitation	591 107	4 316	10 629		584 794	211 668	18 758	6 157	224 269	379 439	360 524
Parts et actions de sociétés immobilières non cotées hors immeubles d'exploitation	505 956	144 406	119 281		531 080					505 956	531 080
Immeubles d'exploitation (immeubles bâtis et parts de sociétés immobilières non cotées)	16 250				16 250	11 822	612		12 433	4 428	3 817
Terrains et constructions en cours	5 000	1 161	4 810		1 350					5 000	1 350
Immeubles en cours	4 952	1 122	4 749		1 325					4 952	1 325
Immeubles d'exploitation en cours	48	39	62		25					48	25
Total placements immobiliers	1 119 571	149 882	134 721		1 134 732	223 489	19 370	6 157	236 703	896 081	898 030
Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises dans lesquelles existe un lien de participation											
Actions, parts et autres titres à revenu variable dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	374 279	100 210		3 344	471 145					374 279	471 145
Autres titres de placement dans les entreprises liées	525 702	2 000 142		2 000 142	525 702					525 702	525 702
Total placements dans des entreprises liées et dans des entreprises dans lesquelles existe un lien de participation	899 981	2 100 352		2 003 486	996 847					899 981	996 847
Total général	2 045 941	2 251 053	134 721	2 003 486	2 158 788	240 475	20 982	6 157	255 301	1 805 466	1 903 487

2 • CARACTERISTIQUES DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Montant participation		Siège	Forme juridique	% capital détenu direct. ou indirect.	Montant capitaux propres	Chiffre d'affaire HT	Résultat dernier exercice	Dividendes versés	Nbre de parts
	Valeur brute	Valeur nette								
A) Entreprises d'assurance										
Néant										
B) Autres entreprises										
CHÂTEAU CALON SEGUR*	205 706	205 706	Paris	SAS	95,0%	217 655	2 868	2 845	2 027	204 749 804
LES TERROIRS DE SURAVENIR*	98 182	98 182	Brest	SAS	100,0%	40	0	0	0	9 818 220
SAS PREIM HEALTHCARE	70 850	70 850	Paris	SAS	20,7%	357 072	56 086	47 285	8 868	34 105 928
SAS TIKEHAU REAL ESTATE INV. COMP. *	35 996	35 996	Paris	SAS	24,0%	157 345	10 035	6 726	1 468	334 247
SCA PRIM EURO. RESIDENTIAL FUND *	20 000	20 000	Luxembourg	SCA	16,9%	145 491	13 126	6 818	338	20 000 000
C) Entreprises dont la société est indéfiniment responsable										
SCI GRAND SEINE	340	340	Paris	SCI	32,5%	422	-4	-35	0	43 000
SCI PR2 PREIM RET 2	28 572	20 312	Paris	SCI	38,0%	42 129	8 062	-6 593	0	28 572
SCI NANTERRE IMMO	47 000	47 000	Paris	SCI	31,2%	111 626	11 524	-2 480	1 355	47 000
SCI USUFRUIMMO	54 402	54 402	Paris	SCI	100,0%	50 093	9 929	1 737	2 957	750 000
SCI PASTEUR	40 000	40 000	Paris	SCI	19,5%	91 135	21 064	7 877	1 582	572 112
SCI NODA	25 472	25 472	Paris	SCI	19,9%	103 661	12 116	4 594	943	25 472
SCI CLOVERHOME	21 083	21 083	Paris	SCI	50,0%	39 380	2 299	2 194	1 355	2 250 000
SCI ARDEKO	30 140	30 140	Paris	SCI	20,0%	125 028	20 626	12 664	494	301 395
MARSEILLE CITY	52 000	52 000	Paris	SCI	19,1%	216 696	20 159	-89	0	5 200 000
VINCI HOLDING	48 560	48 560	Paris	SCI	100,0%	41 831	110	697	840	3 999 999
SCI SURAVENIR PIERRE	8 985	8 985	Brest	SCI	100,0%	8 249	413	346	0	19 243
SCI PROGRESSION PIERRE	62 217	62 217	Brest	SCI	100,0%	54 028	2 738	2 448	0	230 054
SCI LYON BLACKBEAR	33 000	33 000	Paris	SCI	19,9%	158 376	13 120	6 761	1 406	330 000
SCI PREIM BATIGNOLLES	16 118	16 118	Paris	SCI	31,5%	50 179	5 401	1 926	247	1 611 785
SCI PREIM NEWTIME	20 285	20 285	Paris	SCI	19,9%	94 426	10 052	4 443	741	20 285
SCI PREIM HOSPITALITY	44 278	44 278	Paris	SCI	17,8%	197 097	22 434	-1 528	265	442 780

La colonne dividendes correspond aux dividendes reçus par Suravenir sur l'année (versement en cash ou en actions, sans inclure les distributions de primes d'émissions).

Les fonds de type OPCV, FCT, FCPR, ... ne sont pas inclus dans ce tableau. Les sociétés immobilières, incluant les filiales et participations, sont classées dans la ligne 3A-terrains et constructions.

Pour les sociétés désignées par un astérisque, certains chiffres correspondent à l'exercice clos le 31/12/2019 (capitaux propres, chiffre d'affaires et résultat).

Le chiffre d'affaires indiqué correspond aux produits financiers pour les holdings.

3 • SOLDES AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET CELLES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Montant Total du bilan	Montant concernant les entreprises	
		Liées	Avec liens de participation
Actif du bilan			
Placements détenus dans ces entreprises	996 847	525 702	471 145
Placements hors placement dans les entreprises liées et participations	34 451 984	228 730	531 080
Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	15 335 077	623 854	
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	48 679		
Autres créances	92 626	20 051	
Comptes courants et caisse	31 833	26 553	
Passif du bilan			
Passifs subordonnés	600 000	600 000	
Dettes nées d'opérations d'assurances directes et de réassurances	183 783	120 128	
Dettes auprès des établissements de crédit	12 476	12 476	
Autres dettes	632 606	21 704	
Engagement Hors bilan			
Engagements donnés	1 645 053		
Engagements reçus	3 716 848	75 000	

Il n'existe pas de transaction significative, non conclue à des conditions normales de marché, avec les parties liées.

4 • ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS

	Exercice N			Exercice N -1		
	Valeur brute inscrite au bilan	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur brute inscrite au bilan	Valeur nette	Valeur de réalisation
Tous les placements sont localisés dans les pays membres de l'OCDE						
I. - Placements (détail des postes 3 et 4 de l'actif)						
Récapitulatif des placements par nature						
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	1 134 732	889 770	1 346 997	1 119 571	896 081	1 319 577
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	2 801 051	2 758 271	2 838 894	2 835 649	2 818 391	2 959 094
IFT stratégie de rendement						
puts	0	0	0	0	0	0
ventes à terme de devises			13			152
Parts d'OPCVM (autres que celles visées ci-dessous)	1 395 425	1 394 571	1 746 164	1 412 522	1 412 121	1 713 767
Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	1 211 778	1 211 778	1 220 250	1 155 033	1 155 033	1 160 246
Obligations et autres titres à revenu fixe	27 916 128	27 880 740	29 810 284	28 462 838	28 534 687	30 508 671
IFT stratégie de rendement						
swaps			0			0
caps			-105 703			-114 401
Prêts hypothécaires						
Autres prêts et effets assimilés	1 187 068	1 187 066	1 228 224	619 118	619 114	654 029
Dépôts auprès des entreprises cédantes						
Autres dépôts, cautionnements en espèces et autres placements	117 741	117 741	123 101	634 283	634 283	610 498
Actifs représentatifs de contrats en unité de compte						
• Placements immobiliers	3 870 168	3 870 168	3 870 168	3 237 093	3 237 093	3 237 093
• Titres à revenu variable	155 711	155 711	155 711	87 015	87 015	87 015
• O.P.C.V.M. détenant exclusivement des titres à revenu fixe	1 227 946	1 227 946	1 227 946	1 330 406	1 330 406	1 330 406
• Autres O.P.C.V.M.	8 428 985	8 428 985	8 428 985	7 346 988	7 346 988	7 346 988
• Obligations et autres titres à revenu fixe	1 652 266	1 652 266	1 652 266	1 378 959	1 378 959	1 378 959
Total des placements	51 099 000	50 775 014	53 648 991	49 619 476	49 450 173	52 306 343
Total des IFT	0	0	-105 690	0	0	-114 249
récapitulatif des placements par mode d'estimation						
• Placements évalués selon l'article R. 343-9	22 431 320	22 409 535	24 162 211	23 585 756	23 668 958	25 382 777
• Placements évalués selon l'article R.343-10	13 332 603	13 030 403	14 151 703	12 653 259	12 400 754	13 543 106
• Placements évalués selon l'article R. 343-13	15 335 077	15 335 077	15 335 077	13 380 461	13 380 461	13 380 461
Total des placements	51 099 000	50 775 014	53 648 991	49 619 476	49 450 173	52 306 343
récapitulatif des placements par affectation						
• Valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous	50 154 198	49 832 365	52 685 990	48 779 205	48 611 517	51 444 863
• Valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance ou couvrant les fonds de placement gérés						
• Valeurs déposées chez les cédants						
• Valeurs affectées aux provisions techniques légalement cantonnées dans une comptabilité auxiliaire d'affectation en France	652 092	649 939	670 291	578 639	577 023	596 589
• Autres affectations ou sans affectation	292 710	292 710	292 710	261 632	261 632	264 890
Total des placements	51 099 000	50 775 014	53 648 991	49 619 476	49 450 173	52 306 343
II • AUTRES ACTIFS						
Actifs affectables à la représentation des provisions techniques (autres que les placements et la part des réassureurs dans les provisions techniques)	334 409	334 409	334 409	381 698	381 698	381 698

Une provision pour dépréciation figure dans les comptes pour un montant de 78 390 K€ au 31/12/2020 (contre 32 142 K€ au 31/12/2019).

Au 31/12/2020, le montant des produits structurés (incluant les SPV) enregistrés dans les placements évalués selon les articles R.343.10 et R343-9 s'élève à 4 595 M€ en valeur nette comptable et 4 831 M€ en valeur de réalisation. Suravenir ne possède pas d'obligations convertibles en actions avec un taux actuariel négatif.

5 • PRIMES ET DECOTES

	Titres	Valeur au bilan	Déjà amorti		Restant à amortir		Valeur de remboursement
			Primes	Décotes	Primes	Décotes	
Exercice N	Obligations	24 677 623	-383 112	374 219	-435 606	158 642	24 391 766
Exercice N-1	Obligations	25 954 629	-351 132	437 459	-495 956	187 773	25 732 774

6 • CREANCES

	Exercice N	Exercice N-1
Créances nées d'opérations d'assurance directes	48 679	39 336
Autres créances	92 626	95 538
Etat, organismes sociaux, collectivité publiques	11 880	17 376
Divers	80 746	78 162
Total	141 305	134 874

L'ensemble des créances est à moins d'un an, en dehors des avances aux intermédiaires d'assurance pour lesquelles la part entre 1 et 5 ans s'élève à 26 171 K€ et celle à plus de 5 ans à 1 892 K€.

7 • COMPTES DE REGULARISATION

	Exercice N	Exercice N-1
Comptes de régularisation actif		
Intérêts et loyers acquis non échus	307 565	338 209
Différences sur les prix de remboursement à percevoir	374 219	437 459
Total - Comptes de régularisation Actif	681 784	775 670
Comptes de régularisation passif		
Amortissement des différences sur les prix de remboursement	383 112	351 132
Total - Comptes de régularisation Passif	383 112	351 132

8 • OPERATIONS EN DEVISES

Devises	Exercice N		Exercice N-1	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Dollar américain	5 261		7 620	
Total devises	5 261		7 620	
Euro	51 660 769	51 666 030	50 341 352	50 348 972
Total bilan	51 666 030	51 666 030	50 348 972	50 348 972

Les opérations hors devise euro concernent des placements.

9 • VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Exercice N-1 avant affectation	Affectation du résultat N-1	Augmenta- tion capital	Autres augmenta- tions	Autres diminutions (dont dim. de capital)	Résultat de l'exercice	Exercice N
Capital							
Capital social	1 045 000		66 000				1 111 000 000
Primes liées au capital social	232 564		36 168				268 732
Sous total capital	1 277 564		102 168				1 379 732
Réserves							
Réserves indisponibles	21	5					26
Réserves réglementées	93 133	172		12 632	35 047		70 890
Réserve de capitalisation	84 913			12 632	35 047		62 498
Réserve pour fonds de garantie	8 220	172					8 392
Autres réserves	2 166						2 166
Sous total réserves	95 320	177		12 632	35 047		73 082
Autres éléments							
Report à nouveau	271 127	68 926					340 053
Résultat de l'exercice	172 757	-172 757				172 931	172 931
Sous total autres élé- ments	443 884	-103 831				172 931	512 983
Total	1 816 768	-103 654	102 168	12 632	35 047	172 931	1 965 797

Le montant des dividendes versés en 2020 au titre de l'année 20.

10 • PASSIFS SUBORDONNES

	Nominal	Date émission	Durée	Taux intérêts	Préavis de remboursement
Emprunt Tier2 16	100 000 K€	22/12/2016	20 ans	3,05 % puis E3M + 2,30 %	30 jours avant la date de premier remboursement (22/12/2026)
Emprunt Tier2 17	500 000 K€	22/12/2017	20 ans	2,645 % puis E3M + 1,87 %	30 jours avant la date de premier remboursement (22/12/2027)
Total	600 000 K€				

Le remboursement de ces emprunts est subordonné à l'autorisation préalable de l'autorité de supervision compétente et à l'absence de carence réglementaire. Les intérêts sont différés en cas de carence réglementaire (notamment fonds propres réglementaires insuffisants).

11 • PROVISIONS TECHNIQUES

	Exercice N			Exercice N-1		
	Provisions brutes	Réassurance	Provisions nettes de réassurance	Provisions brutes	Réassurance	Provisions nettes de réassurance
Provisions d'assurance vie	30 883 173	43	30 883 129	31 312 474	42	31 312 432
• dont provision globale de gestion	17 049	0	17 049	18 610	0	18 610
• dont provision pour garantie plancher	75	18	57	87	18	68
Provisions pour sinistres vie	289 185	2 525	286 660	259 258	2 477	256 781
Provisions pour sinistres non vie	68 520	9 027	59 492	68 055	7 915	60 139
Provisions pour participation aux bénéfices	1 198 530	0	1 198 530	1 031 086	0	1 031 086
Provisions pour égalisation vie	22 229	1 549	20 680	44 013	1 263	42 751
Provisions pour égalisation non vie	15 008	495	14 513	15 597	1 450	14 147
Autres provisions techniques vie	63	0	63	200	0	200
Provisions pour risque croissant	62 535	4 619	57 916	33 655	3 472	30 183
Provisions techniques des contrats en unités de compte	15 335 077	0	15 335 077	13 380 461	0	13 380 461
Total	47 874 318	18 259	47 856 059	46 144 799	16 620	46 128 180

12 • PROVISIONS

	Exercice N-1	Dotation à la provision	Reprise de la provision	Exercice N
Provisions pour risques et charges				
Engagements de retraite et avantages similaires	1 403	182	0	1 585
Litiges assurés	341	495	90	746
Autres litiges	3 357	0	0	3 357
Total Provisions (autres que techniques)	5 101	677	90	5 688

13 • ENGAGEMENTS DE REASSURANCE

	Engagements reçus sur cessions	
	Exercice N	Exercice N-1
Titres reçus en garantie	7 487	2 473
Espèces reçues en garantie	8 250	8 364
Total	15 737	10 837

14 • DETTES

	Exercice N	Exercice N-1
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	176 074	167 541
Dettes nées d'opérations de réassurance	7 709	6 076
Dettes envers les établissements de crédit	12 476	7 256
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	9 343	4 554
Titres mis en pension	479 000	1 040 298
Dettes sociales	8 494	9 168
Dettes fiscales	15 247	19 097
Autres dettes	120 522	168 818
Total	828 865	1 422 809

L'ensemble des dettes est à moins d'un an.

15 • INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

	Nominal	Prime versée à l'ouverture	Appel de marge en faveur des contreparties de Suravenir au 31.12.N	Amortissement cumulé	Durée résiduelle d'amortissement (en années)
OPTIONS					
Couverture du portefeuille obligataire	3 593 800		105 722		
VENTES A TERME					
Devises	25 071				

Les instruments financiers à terme détenus par SURAVENIR, négociés de gré à gré, répondent tous à une stratégie de rendement :

- Couverture d'une partie du portefeuille d'obligations à taux fixes :

La stratégie de couverture est de se prémunir contre une hausse des taux, en faisant l'acquisition de dérivés offrant un rendement complémentaire (Cap sec, Cap spread ou Cap duration ajustée). L'efficacité de cette stratégie pourra être mesurée, en cas de hausse des taux, en constatant que le rendement du portefeuille couvert majoré des flux générés par le cap est identique au rendement offert par le marché.

- Couverture du risque de change :

La couverture s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de maintien des rendements et consiste en des ventes à terme de devises sur des périodes de 3 à 6 mois. En cours de vie, l'efficacité de cette stratégie est vérifiée de manière hebdomadaire en mesurant l'écart entre les en-cours exprimés en devises et le nominal couvert. Ce contrôle peut amener à un ajustement de la couverture. A l'échéance, la pertinence de la mise en place d'une nouvelle vente à terme est analysée en fonction des en-cours en devises à cette date.

16 • LIQUIDATION DES PROVISIONS NON VIE DE SINISTRES ANTERIEURS

	Exercice N	Exercice N-1
Provisions pour sinistres à l'ouverture	68 055	80 515
Prestations payées de l'exercice sur exercices antérieurs	28 568	26 316
Provisions pour sinistres à la clôture sur exercices antérieurs	44 141	40 902
Boni / Mali (brut de réassurance)	-4 654	13 298

17 • PRESTATIONS

	Exercice N	Exercice N-1
Sinistres et capitaux échus	809 551	763 005
Arrérages	32 761	31 140
Rachats	2 043 783	1 944 194
Autres prestations	4 463	4 008
Sinistres à payer	30 392	-14 916
Total	2 920 950	2 727 431

18 • ETAT DES REGLEMENTS CUMULES ET DES PROVISIONS NON VIE

Année d'inventaire		Exercice de survenance				
		2016	2017	2018	2019	2020
2016	Règlements	4 485				
	Provisions	44 274				
	Total des sinistres (S)	48 759				
	Primes acquises (P)	58 417				
	Pourcentage (S/P)	83,5%				
2017	Règlements	17 139	5 534			
	Provisions	23 585	32 024			
	Total des sinistres (S)	40 723	37 558			
	Primes acquises (P)	58 417	61 125			
	Pourcentage (S/P)	69,7%	61,4%			
2018	Règlements	22 368	19 516	5 047		
	Provisions	8 310	22 681	29 508		
	Total des sinistres (S)	30 678	42 197	34 555		
	Primes acquises (P)	58 417	61 125	64 916		
	Pourcentage (S/P)	52,5%	69,0%	53,2%		
2019	Règlements	24 667	25 192	19 752	5 604	
	Provisions	4 258	5 905	16 598	27 189	
	Total des sinistres (S)	28 925	31 098	36 350	32 792	
	Primes acquises (P)	58 417	61 125	64 916	68 096	
	Pourcentage (S/P)	49,5%	50,9%	56,0%	48,2%	
2020	Règlements	25 731	27 533	26 337	21 488	5 481
	Provisions	2 751	4 235	7 804	18 021	24 379
	Total des sinistres (S)	28 482	31 768	34 142	39 509	29 860
	Primes acquises (P)	58 471	61 125	64 916	68 096	70 465
	Pourcentage (S/P)	48,8%	52,0 %	52,6 %	58,0 %	42,4 %

19 • RESULTAT FINANCIER ET TRANSFERT

	Revenus financiers et frais financiers concernant les entreprises liées	Autres revenus et frais financiers	Total Exercice N	Exercice N-1
Revenus des participations	849	14 008	15 369	14 810
Revenus des placements immobiliers	2 742	229 028	231 770	203 728
Revenus des autres placements	8 082	739 421	748 014	841 751
Autres revenus financiers (commissions honoraires)	28 382	68 603	96 986	79 285
Total (poste II-2a,2b cpte 762 et III-3a,3b cpte 762, du compte de résultat)	40 056	1 051 059	1 092 139	1 139 575
Frais financiers (commissions, honoraires, intérêts et agios), poste 9a-cptes 660 et 662 et 5a-cptes 660 et 662	39 239	82 775	122 015	130 512

20 • VARIATIONS DES PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE VIE

	Exercice N	Exercice N-1
Charges des provisions d'assurance vie	-719 965	1 190 192
Intérêts techniques et participations aux bénéfices incorporés directement	521 653	619 499
Utilisation de la provision pour participation aux bénéfices	-238 499	-287 539
Autres (dont reclassement de provisions)	7 509	-3 073
Ecart entre les provisions d'assurance vie à l'ouverture et les provisions d'assurance vie à la clôture (3B)	-429 302	1 519 079

21 • PARTICIPATIONS AUX BENEFICES

	2016	2017	2018	2019	2020
Participation aux résultats totale	792 244	633 953	628 737	578 814	505 338
Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	674 347	379 831	468 538	402 143	337 894
Dotations nettes de reprise de la provision pour participation aux bénéfices	117 897	254 122	160 199	176 671	167 444
Participation aux résultats des contrats relevant des catégories mentionnées à l'article A.132-10 du code des assurances					
Provisions mathématiques moyennes	27 683 712	28 578 927	29 283 739	30 475 007	31 019 142
Montant minimal de la participation aux résultats (y compris intérêts techniques)	493 130	580 005	585 732	560 171	496 296
Montant effectif de la participation aux résultats					
Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	674 347	379 831	468 538	402 143	337 894
Variation de la provision pour participation aux bénéfices	117 994	254 122	160 199	176 671	167 444
Dont issue d'un transfert de portefeuille	97				

22 • VENTILATION DES CHARGES PAR NATURE ET PAR DESTINATION

	Exercice N	Exercice N-1
Ventilation des charges par nature		
Charges de personnel	27 461	24 865
Impôts et taxes	18 222	21 266
Commissions	358 319	339 109
Dont commissions aux intermédiaires	358 290	339 075
Dont autres commissions	29	34
Achats et autres charges externes	49 125	50 223
Amortissements et provisions	2 942	5 906
Autres charges de gestion courante	63 626	74 657
Total charges par nature	519 694	516 027

	Exercice N	Exercice N-1
Ventilation des charges par destination		
Frais de règlement des sinistres	4 406	4 535
Frais d'acquisition	137 554	142 196
Frais d'administration	196 182	187 192
Frais internes et externes de gestion des placements	133 592	142 329
Autres charges techniques	36 718	36 355
Autres charges non techniques	11 243	3 421
Total charges par destination	519 694	516 027

23 • VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL

	Exercice N	Exercice N-1
Salaires	15 574	14 243
Charges sociales	10 639	9 588
Commissions versées au personnel commercial	1 080	831
Autres (dont CICE)	168	204
Total charges par nature	27 461	24 865

Conformément à l'article 244 quater C du CGI, le CICE a été affecté en 2020 à des efforts de prospection via diverses opérations commerciales et publicitaires.

24 • EFFECTIFS MOYENS

	Exercice N		Exercice N-1	
	Personnel commercial	Autre personnel	Personnel commercial	Autre personnel
Effectif moyen du personnel				
Cadres	37	175	37	161
Non cadres	5	147	3	138
Total	42	322	40	298

Les effectifs présentés correspondent au nombre moyen de salariés (en équivalent temps plein) employés directement par la société en contrats à durée indéterminée et durée déterminée, stagiaires exclus.

25 • ORGANES DE DIRECTION, D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE

Les organes d'administration et de surveillance ont perçu des jetons de présence pour un montant global de 58 K€ en 2020 contre 37 K€ en 2019.

Aucune avance, aucun crédit, ni aucune engagement n'a été accordé en leur faveur.

26 • RESULTAT NON TECHNIQUE ET RESULTAT EXCEPTIONNEL

	Exercice N	Exercice N-1
Produits		
Autres produits non techniques (incluant réserve de capitalisation)	503	2 544
Récupérations	1 610	1 967
Produits des placements	48 820	46 693
Total produits non techniques	50 933	51 204
Charges		
Charges financières	14 814	11 841
Produits financiers alloués compte non vie	3 425	3 683
Autres charges non techniques (incluant réserve de capitalisation)	11 243	3 421
Total charges non techniques	29 482	18 945
Total résultat non technique	21 451	32 258

Le résultat exceptionnel, s'élève à -4790 K€ en 2020 contre 324K€ en 2019. Il comprend pour -5147 K€ la contribution de Suravenir au fonds de solidarité Covid 19.

27 • CHARGE FISCALE DIFFEREE (non comptabilisée dans les comptes sociaux)

	Exercice N	Exercice N-1
Impôt correspondant à des charges déductibles sur exercices ultérieurs - Taux 28,41 % (32,02% en N-1)	5 555	4 259
Impôt correspondant à des charges déductibles sur exercices ultérieurs - Taux 25,83 %	4 751	4 236
Impôt correspondant à des produits taxables sur exercices ultérieurs - Taux 28,41 % (32,02% en N-1)		-210
Impôt correspondant à des produits taxables sur exercices ultérieurs - Taux 25,83 %	-12 723	-10 102
Total	-2 417	-1 817

Les taux d'imposition appliqués tiennent compte de la réduction progressive du taux de l'impôt sur les sociétés et des délais de retournement envisagés pour les retraitements fiscaux.

28 • EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif susceptible d'impacter les comptes annuels 2020 n'est apparu postérieurement à la clôture du 31 décembre 2020.

APPROCHE ANALYTIQUE DU RESULTAT

APPROCHE ANALYTIQUE DU RÉSULTAT VIE au 31 décembre 2020

	contrats de capitalisation	contrats individuels Assurance temporaire décès	contrats individuels Assurance Vie, PU ou VL	contrats individuels Assurance Vie, PP	contrats collectifs en cas de décès
Primes	96 356	46 850	1 586 682	11 093	151 469
Charges des prestations	123 921	12 683	2 110 099	7 533	41 809
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	-28 057	2 911	-542 177	-625	-22 779
Ajustements des ACAV	0	0	0	0	0
A - SOLDE DE SOUSCRIPTION	492	31 256	18 761	4 185	132 439
Frais d'acquisition	838	13 481	16 033	1 267	58 189
Autres charges de gestions nettes	7 330	5 165	95 281	1 934	21 836
B - CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES	8 168	18 646	111 314	3 201	80 025
Produits nets des placements	45 275	454	660 861	2 596	2 301
Participation aux résultats et intérêts techniques	35 903	0	446 337	2 103	0
C - SOLDE FINANCIER	9 372	454	214 525	493	2 301
Primes cédées	0	9 848	0	2	9 797
Part des réassureurs dans les charges de prestations	0	2 727	0	0	2 611
Part des réassureurs dans les charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	0	0	0	1	286
Part des réassureurs dans la participation aux résultats					
Commissions reçues des réassureurs	0	118	0	1	2 705
D - SOLDE DE REASSURANCE	0	-7 003	0	-1	-4 194
RESULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)	1 696	6 061	121 971	1 476	50 521
HORS COMPTE					
Montants des rachats	123 688	0	1 469 883	1 358	0
Intérêts techniques bruts de l'exercice	7 930	0	29 837	1 750	0
Provisions techniques brutes à l'ouverture	1 999 366	19 291	29 285 654	114 066	112 565
Provisions techniques brutes à la clôture	2 004 345	20 895	29 016 293	115 450	90 927
Provisions techniques brutes moyennes	2 001 855	20 093	29 150 973	114 758	101 746

contrats collectifs en cas de vie	contrat en unité de compte	contrats collectifs Art. L441-1	Plans d'Epargne Retraite Populaires	diversifié	Total des affaires	Acceptation	Total général
30 138	2 117 575		112 918	0	4 153 080	0	4 153 080
61 618	494 254		33 029	0	2 884 945	0	2 884 945
-35 234	1 760 768		77 921	1	1 212 729	0	1 212 729
0	192 032		2 593	1	194 625	0	194 625
3 754	54 585		4 561	0	250 032	0	250 032
-3	21 800		793	0	112 399	0	112 399
211	82 545		2 947	0	217 250	0	217 250
208	104 345		3 740	0	329 648	0	329 648
17 135	102 248		9 806	1	840 679	0	840 679
12 631	0		8 364	0	505 337	0	505 337
4 504	102 248		1 443	1	335 341	0	335 341
0	31		0	0	19 678	0	19 678
0	0		0	0	5 338	0	5 338
0	0		0	0	287	0	287
0	0		0	0	2 824	0	2 824
0	-31		0	0	-11 228	0	-11 228
8 050	52 456		2 264	1	244 497	0	244 497
45 580	383 566		19 707	0	2 043 783	0	2 043 783
5 529	0		0	0	44 505	0	44 505
768 742	13 152 877		574 870	62	46 027 493	0	46 027 493
746 569	15 086 315		647 400	63	47 728 256	0	47 728 256
757 655	14 119 596		611 135	63	46 877 874	0	46 877 874

APPROCHE ANALYTIQUE DU RÉSULTAT VIE

au 31 décembre 2019

	contrats de capitalisation	contrats individuels Assurance temporaire décès	contrats individuels Assurance Vie, PU ou VL	contrats individuels Assurance Vie, PP	contrats collectifs en cas de décès
Primes	168 432	42 647	2 753 299	19 068	146 139
Charges des prestations	130 355	12 777	1 950 232	7 954	30 840
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	37 481	577	792 474	7 925	-10 317
Ajustements des ACAV	0	0	0	0	0
A - SOLDE DE SOUSCRIPTION	596	29 294	10 593	3 190	125 616
Frais d'acquisition	1 155	15 113	19 955	3 526	53 426
Autres charges de gestions nettes	7 896	7 834	86 585	3 787	16 210
B - CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES	9 051	22 947	106 541	7 313	69 636
Produits nets des placements	49 890	469	730 873	2 789	3 076
Participation aux résultats et intérêts techniques	40 893	0	515 214	2 197	0
C - SOLDE FINANCIER	8 998	469	215 659	592	3 076
Primes cédées	0	8 322	0	3	5 893
Part des réassureurs dans les charges de prestations	0	1 815	0	11	1 395
Part des réassureurs dans les charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	0	0	0	-7	120
Part des réassureurs dans la participation aux résultats					
Commissions reçues des réassureurs	0	118	0	1	1 955
D - SOLDE DE REASSURANCE	0	-6 389	0	3	-2 423
RESULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)	543	427	119 711	-3 529	56 634
HORS COMPTE					
Montants des rachats	130 309	0	1 361 497	1 657	0
Intérêts techniques bruts de l'exercice	7 768	0	32 624	1 687	0
Provisions techniques brutes à l'ouverture	1 902 847	17 419	27 759 404	104 078	128 068
Provisions techniques brutes à la clôture	1 999 366	19 291	29 285 654	114 066	112 565
Provisions techniques brutes moyennes	1 951 106	18 355	28 522 529	109 072	120 317

contrats collectifs en cas de vie	contrat en unité de compte	contrats collectifs Art. L441-1	Plans d'Epargne Retraite Populaires	diversifié	Total des affaires	Acceptation	Total général
33 758	1 834 760		65 638	0	5 063 742	0	5 063 742
30 313	527 574		16 328	0	2 706 373	0	2 706 373
8 512	2 809 370		75 208	3	3 721 232	0	3 721 232
0	1 543 323		28 815	2	1 572 140	0	1 572 140
-5 067	41 138		2 917	0	208 278	0	208 278
115	22 608		786	0	116 684	0	116 684
353	77 072		2 791	0	202 529	0	202 529
467	99 680		3 578	0	319 212	0	319 212
19 330	100 640		9 718	2	916 788	0	916 788
14 144	0		6 365	0	578 814	0	578 814
5 186	100 640		3 352	2	337 974	0	337 974
0	98		0	0	14 315	0	14 315
0	0		0	0	3 221	0	3 221
0	-7		0	0	106	0	106
			0		0		0
0	0		0	0	2 074	0	2 074
0	-105		0	0	-8 914	0	-8 914
-348	41 993		2 692	2	218 125	0	218 125
15 517	431 697		3 516	0	1 944 194	0	1 944 194
5 704	0		0	0	47 783	0	47 783
745 468	10 652 371		493 445	60	41 803 160	0	41 803 160
768 742	13 152 877		574 870	62	46 027 493	0	46 027 493
757 105	11 902 624		534 158	61	43 915 326	0	43 915 326

APPROCHE ANALYTIQUE DU RÉSULTAT NON VIE au 31 décembre 2020

	Dommages corporels (contrats individuels)	Dommages corporels (contrats collectifs)	Perte pécuniaires divers	Total des affaires directes France	Acceptation en réassurance (non vie)	Total général
1 • Primes	16 855	53 611		70 465		70 465
1a primes	16 855	53 611		70 465		70 465
1b variation des primes non acquises						
2 • Charges de prestations	4 565	59 731		64 296		64 296
2a prestations et frais payés	2 192	33 349		35 541		35 541
2b charges des provisions pour prestations diverses	2 373	26 382		28 755		28 755
A - SOLDE DE SOUSCRIPTION	12 289	-6 120		6 169		6 169
3 • Frais d'acquisition	3 326	21 829		25 155		25 155
4 • Autres charges de gestions nettes	2 950	5 896		8 846		8 846
B - CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES	6 276	27 725		34 001		34 001
5 • Produits nets des placements	466	2 959		3 425		3 425
6 • Participation au résultat et intérêts techniques	0	0		0		0
C - SOLDE FINANCIER	466	2 959		3 425		3 425
7 • Parts des réass. primes acquises	7 541	3 628		11 169		11 169
8 • Parts des réass. prestations payées	1 334	832		2 166		2 166
9 • Parts des réass. charges des provisions pour prestations	497	807		1 304		1 304
10 • Part réass. participations résultats				0		0
11 • Commissions reçues des réassureurs	135	1 063		1 198		1 198
D - SOLDE DE REASSURANCE	-5 575	-925		-6 501		-6 501
RESULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)	904	-31 812		-30 908		-30 908
HORS COMPTE						
12 • Prov. primes non acquises (clôture)						
13 • Prov. primes non acquises (ouverture)						
14 • Provision pour SAP (clôture)	10 119	58 401		68 520		68 520
15 • Provision pour SAP (ouverture)	8 893	59 161		68 055		68 055
16 • Autres prov. techniques (clôture)	8 510	69 032		77 542		77 542
17 • Autres prov. techniques (ouverture)	7 363	41 889		49 252		49 252

APPROCHE ANALYTIQUE DU RÉSULTAT NON VIE au 31 décembre 2019

	Dommages corporels (contrats individuels)	Dommages corporels (contrats collectifs)	Perte pécuniaires divers	Total des affaires directes France	Acceptation en réassurance (non vie)	Total général
1 • Primes	15 090	53 006		68 096		68 096
1a primes	15 090	53 006		68 096		68 096
1b variation des primes non acquises						
2 • Charges de prestations	3 410	25 889		29 299		29 299
2a prestations et frais payés	2 170	31 349		33 519		33 519
2b charges des provisions pour prestations diverses	1 240	-5 460		-4 221		-4 221
A - SOLDE DE SOUSCRIPTION	11 680	27 117		38 797		38 797
3 • Frais d'acquisition	3 898	21 614		25 512		25 512
4 • Autres charges de gestions nettes	2 757	5 734		8 491		8 491
B - CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES	6 655	27 348		34 003		34 003
5 • Produits nets des placements	492	3 192		3 683		3 683
6 • Participation au résultat et intérêts techniques						
C - SOLDE FINANCIER	492	3 192		3 683		3 683
7 • Parts des réass. primes acquises	6 325	2 098		8 423		8 423
8 • Parts des réass. prestations payées	1 056	666		1 722		1 722
9 • Parts des réass. charges des provisions pour prestations	424	-85		340		340
10 • Part réass. participations résultats						
11 • Commissions reçues des réassureurs	100	730		830		830
D - SOLDE DE REASSURANCE	-4 744	-787		-5 531		-5 531
RESULTAT TECHNIQUE (A-B+C+D)	772	2 174		2 946		2 946
HORS COMPTE						
12 • Prov. primes non acquises (clôture)						
13 • Prov. primes non acquises (ouverture)						
14 • Provision pour SAP (clôture)	8 893	59 161		68 055		68 055
15 • Provision pour SAP (ouverture)	7 626	72 890		80 515		80 515
16 • Autres prov. techniques (clôture)	7 363	41 889		49 252		49 252
17 • Autres prov. techniques (ouverture)	7 391	33 621		41 012		41 012



Suravenir
Siège social
232, rue Général Paulet
BP 103
29802 Brest Cedex 9

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 111 000 000 euros. Société mixte régie par le code des assurances. Siren 330 033 127 RCS Brest. Société soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (4, place de Budapest - CS 92459-75 436 Paris Cedex 9).



www.suravenir.fr